Éoliennes en mer
Iles d'Yeu et de Noirmoutier

29 juillet 2015

Projet de parc éolien en mer
ILES D'YEU ET DE NOIRMOUTIER

Réunion publique –
Impacts sur la sécurité maritime et la pêche

ENGIE · EDP renewables · neoen MARINE

Les caractéristiques du projet

Puissance :
- 62 éoliennes de 8 MW = 496 MW

Production :
- équivalente à la consommation de 750 000 personnes

Zone d'implantation :
- Superficie de 82,5 km² sur les 112 km² fixés par le cahier des charges

Coût du projet :
- 2 milliards d'€

Une zone de projet compatible avec les activités maritimes

Un impact limité sur les activités maritimes :

- Une **zone à l'écart** des voies de navigation commerciale et des navigations de passagers
- **Pas d'interférences avec les activités d'exploitation en mer** (granulats et clapage)
- Une zone **en dehors de la bande côtière des 6 milles nautiques**
- Une zone **travaillée par les pêcheurs professionnels**

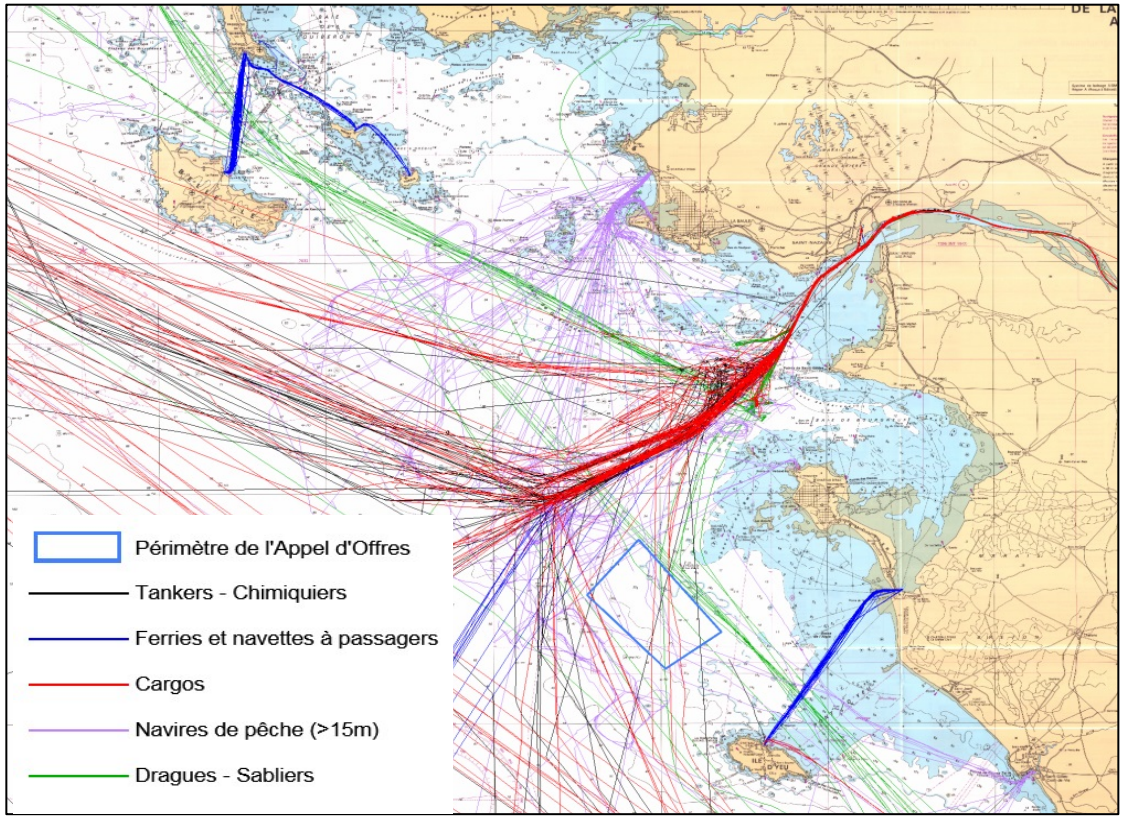

Le trafic maritime de la zone d'implantation par relevés AIS entre septembre 2010 et novembre 2013 (hors navires de moins de 15m) – Source : Marine Traffic

Les dispositions pour favoriser la sécurité aux abords et au sein du parc

- La mise en place **d'un balisage maritime et aéronautique** conforme à la réglementation en vigueur
- Une étude de justification des moyens techniques pour assurer la surveillance de la navigation (dépôt août 2015)
- La réalisation :
  - d'une **analyse des risques maritimes** selon la méthodologie de l'Organisation Maritime Internationale
  - d'un **Plan d'Intervention Maritime** à intégrer au dispositif ORSEC Maritime qui détermine l'organisation des secours et les modalités de direction des opérations

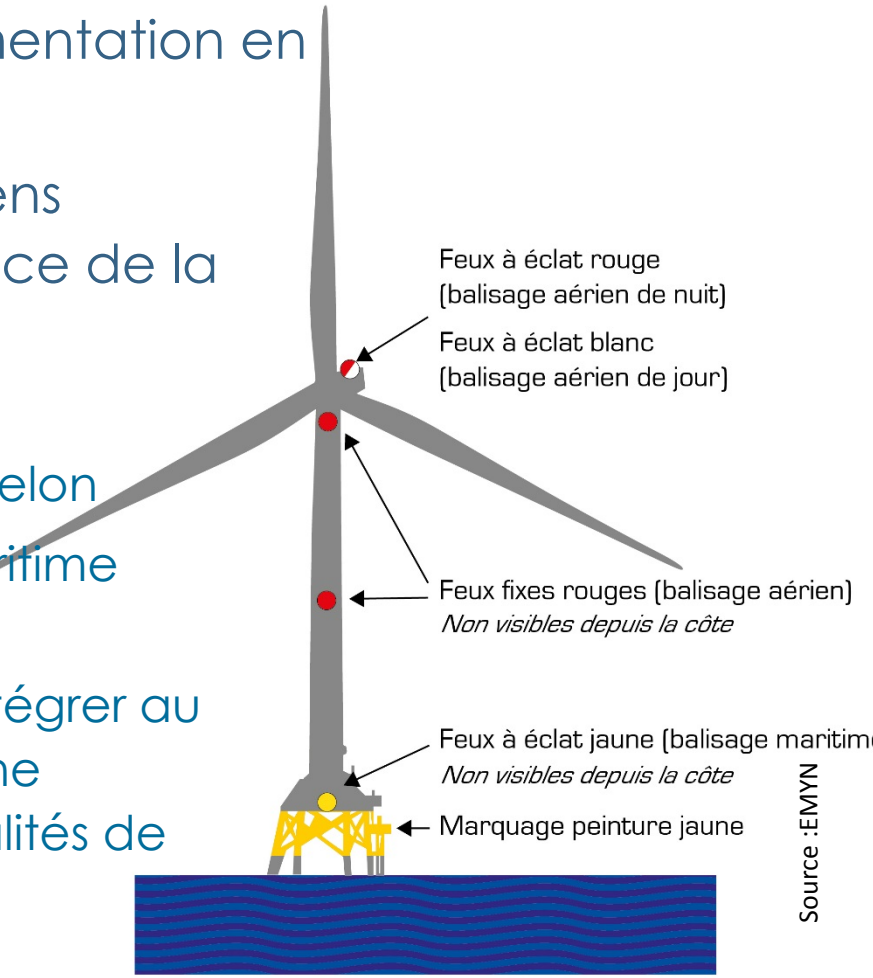

Source :EMYN

La prise en compte des activités maritimes dans la conception du parc

Des choix techniques retenus pour éviter et réduire les impacts

- Une implantation **d'éoliennes de grande puissance** (8 MW) pour diminuer leur nombre, l'emprise sur la zone et la durée du chantier
- Un choix de câbles de **66 kV** pour diminuer leur longueur et limiter leur emprise au sol

Une implantation compatible avec les activités, définie avec les parties prenantes :

- L'aménagement de couloirs d'environ **900 m**
- Respect des principales demandes des pêcheurs :
  - L'alignement des éoliennes parallèles au Toran 500
  - Pas d'éoliennes à l'Ouest du Toran 483
- Un câblage optimisé et protégé par des enrochements

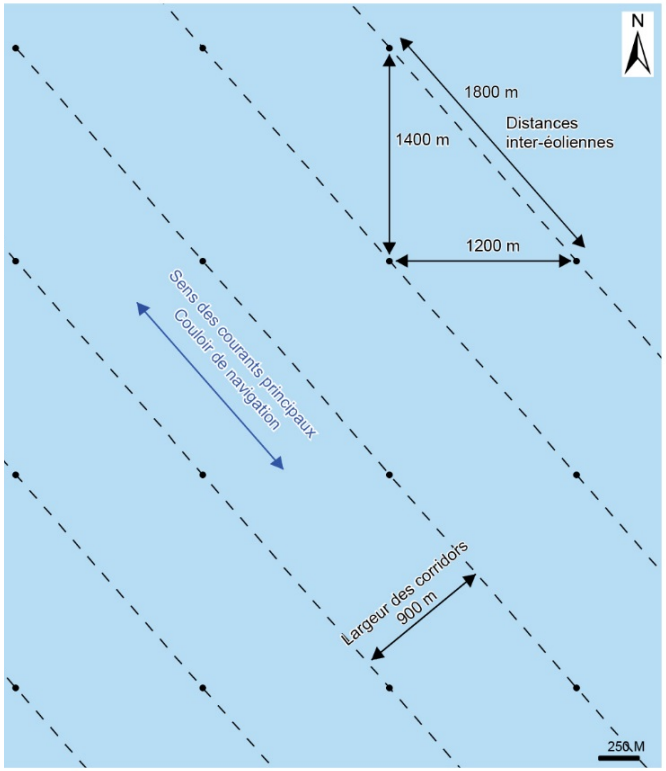

L'implantation des éoliennes et des câbles sous-marins

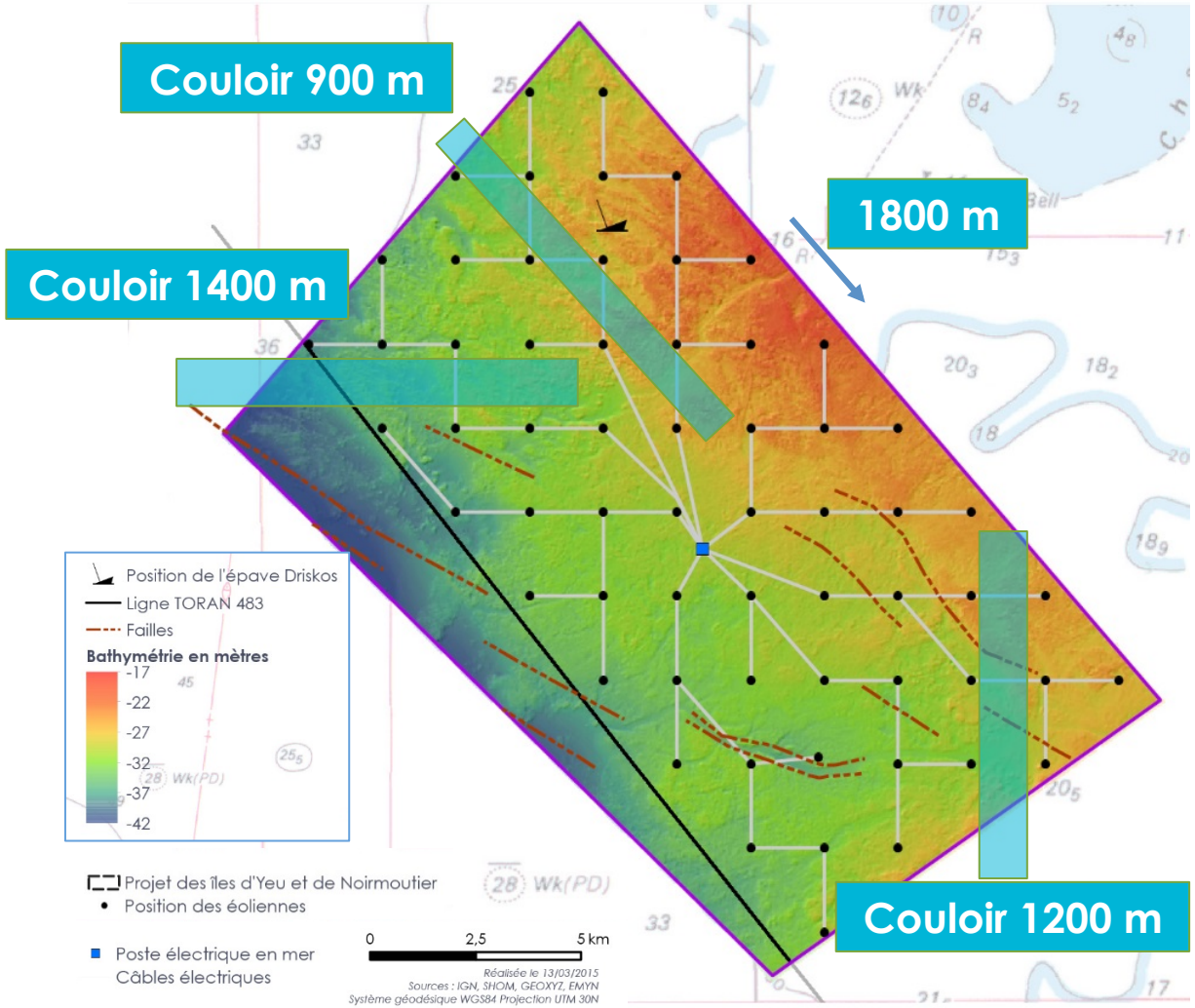

Un dialogue régulier avec le COREPEM

Les objectifs

- Appuyer et accompagner le maintien de la navigation et des pratiques de pêche dans la zone du parc
- Garantir la sécurité des navires et de leurs équipages, ainsi que celle des installations côtières

Les moyens mis en œuvre

- Des protocoles d'études établis et mis en œuvre avec les professionnels de la pêche
- Echanges d'informations au sein des groupes de travail de l'Instance de suivi et de concertation
- Des compensations prévues en phase travaux et exploitation pour tout impact avéré
- Un suivi de la ressource durant l'exploitation
- Un programme de mesures d'accompagnement à définir conjointement complété par un soutien à l'élaboration de projets éligibles à la taxe éolienne (35%)
- S'appuyer sur les REX des Grandes Commissions Nautiques et REX Européen pour rendre le parc compatible avec la pêche

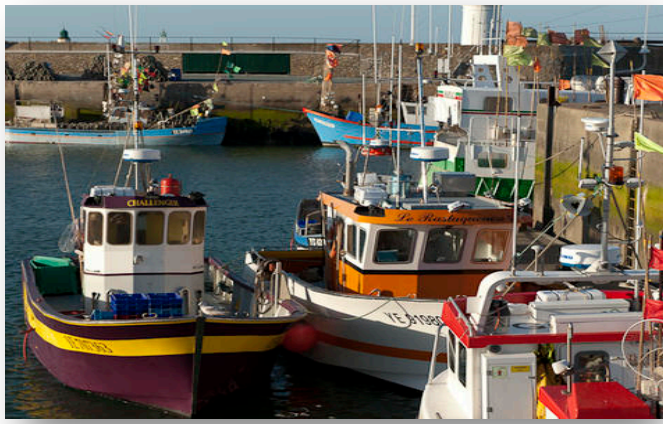

Pêche et parc éolien en mer : 20 ans de retours d'expérience

Des législations encadrant l'interaction pêche-parc

- Au Royaume Uni, pas de réglementation donc autorisation de pratiques de la pêche par défaut
- La majorité des autres Etats exclut la pratique de toute activité de pêche (Pays-Bas, Belgique et Allemagne)

Des pratiques de pêche adaptées mais compatibles

- Thanet : 100 éoliennes avec un espacement de 600 à 800m, pratique du chalut de fond, filet calé et casiers ; câbles ensouillés (plus de filet dérivant)
- Greater Gabbard : 140 éoliennes avec un espacement de 650m, pratique chalut à perche et de fond ; câbles ensouillés ou protégés avec un matelas béton (plus de filet dérivant et palangre)
- Lincs : 75 éoliennes avec un espacement de 500m, casier et drague à moule ; câbles ensouillés (plus de chalut à perche)

Parc de Barrow - Photos: BMM (2008, 2013)

Éoliennes en mer Iles d'Yeu et de Noirmoutier

Merci de votre attention